



RAPPORT ANNUEL

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

Projet d'Appui aux Réformes et aux Élections au Mali (PAREM) 2021-2023

1er juillet – 31 décembre 2021



Période de rapportage	1^{er} juillet – 31 décembre 2021																								
Donateurs	Canada, Norvège, Suède, Union Européenne, Japon, Luxembourg																								
Pays	République du Mali																								
Titre du projet	Projet d'Appui aux Réformes et aux Élections au Mali (PAREM) 2021-2023																								
Identifiant Atlas de projet	0012711																								
Principaux partenaires de mise en œuvre	Le Gouvernement, le Ministère chargé de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD), la Commission Électorale Nationale et Indépendante (CENI), la Délégation Générale aux Élections (DGE), la Cour constitutionnelle, l'Assemblée Nationale, le PNUD, les PTFs.																								
Date de début du projet	1 ^{er} juillet 2021																								
Date de fin du projet	31 décembre 2023																								
Budget du PTA 2021 (USD)	12 027 498 USD																								
Budget total (USD)	56 371 491 USD																								
Ressources mobilisées (USD)	<table border="1"> <tr> <td>1</td> <td>Canada</td> <td>4 044 375,00</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Norvège</td> <td>5 072 355,00</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Suède</td> <td>6 319 813,50</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>Luxembourg</td> <td>226 000,00</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>Japon</td> <td>2 618 760,00</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>Union européenne</td> <td>16 914 000,00</td> </tr> <tr> <td>7</td> <td>TRAC / PNUD</td> <td>1 500 000,00</td> </tr> <tr> <td colspan="2">TOTAL</td> <td>36 695 303,50</td> </tr> </table>	1	Canada	4 044 375,00	2	Norvège	5 072 355,00	3	Suède	6 319 813,50	4	Luxembourg	226 000,00	5	Japon	2 618 760,00	6	Union européenne	16 914 000,00	7	TRAC / PNUD	1 500 000,00	TOTAL		36 695 303,50
1	Canada	4 044 375,00																							
2	Norvège	5 072 355,00																							
3	Suède	6 319 813,50																							
4	Luxembourg	226 000,00																							
5	Japon	2 618 760,00																							
6	Union européenne	16 914 000,00																							
7	TRAC / PNUD	1 500 000,00																							
TOTAL		36 695 303,50																							
Budget non financé	USD 19 676 187,50																								
Contacts	Nom et signature de chef de projet : Thompson Fongwe Sama Fonction : Conseiller Technique Principal Adresse mail : sama.thompson.fongwe@undp.org Tél. : (+223) 94 95 18 72																								

Table des Matières

1. Résumé exécutif	5
1.1. Résultats escomptés	5
1.2. Principaux axes du PAREM	5
2. Contexte de mise en œuvre du projet	6
3. Performance du projet : progrès vers les résultats sur la période de référence allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2021	7
3.1. Efficacité dans la réalisation des produits et résultats clés	7
3.2. Efficience du projet (ressources et dépenses par composante)	9
4. Analyse des risques, contraintes et difficultés rencontrées	10
4.1. Matrice des risques	10
4.2. Contraintes et difficultés rencontrées	13
5. Leçons apprises et recommandations	14
5.1. Leçons apprises.....	14
5.2. Recommandations.....	14
5. Conclusions et perspectives	15

Acronymes

CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
DGE	Délégation générale aux élections
MATD	Ministère de l'Administration territoriale et de la décentralisation
MINUSMA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali
NAM	Mission d'évaluation des besoins
OGE	Organe de gestion des Élections
ONU	Organisation des Nations Unies
OSC	Organisations de la société civile
PAREM	Projet d'Appui aux Réformes et aux Élections au Mali
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PTA	Plan de travail annuel
PTF	Partenaires techniques et financiers
RALE	Révision annuelle des listes électorales
RAVEC	Recensement administratif à vocation d'état civil
SRSR	Représentant spécial du Secrétaire général
UNIET	Équipe électorale intégrée des Nations Unies au Mali

1. Résumé exécutif

En réponse à la requête des Autorités de transition malienne pour une assistance électorale datant du 27 novembre 2020, une mission d'évaluation des besoins électoraux (NAM) des Nations Unies a été conduite virtuellement du 19 février au 6 mars 2021. Conformément aux recommandations de cette mission, l'Équipe électorale intégrée des Nations Unies au Mali (UNIET), composée du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) et d'ONU-Femmes, a élaboré un programme conjoint mettant en place un nouveau basket fund pour fournir une assistance technique, financière, matérielle et logistique aux autorités de transition et aux autres acteurs du processus électoral. Cet appui vise à renforcer leurs capacités et leur permettre de relever les grands défis de la transition, notamment la conduite des réformes et des élections. À ce jour, le basket fund des Nations Unies sur les élections et les réformes a levé environ 35 millions de dollars américains (environ 60% du budget total) gérés par le PNUD conformément à ses procédures de gestion. Les principaux donateurs sont l'Union européenne, la Suède, la Norvège, le Canada, le Luxembourg et le Japon.

1.1. Résultats escomptés

Il est attendu du Projet d'Appui aux Réformes et aux Élections au Mali (PAREM) les résultats suivants : (i) Les institutions contribuant au renforcement de la démocratie et à la promotion de la paix sont mieux outillées et jouent de façon adéquate leurs rôles afin que les différents scrutins se déroulent de façon citoyenne, inclusive et paisible ; (ii) Toutes les réformes politiques, institutionnelles, électorales et administratives envisagées sont mises en œuvre de manière inclusive et consensuelle, et le pays dispose d'une nouvelle Constitution, d'une nouvelle loi électorale et d'un nouveau découpage administratif et électoral ; (iii) Le Mali se dote de nouvelles institutions démocratiquement élues au lendemain des différents scrutins programmés au cours des 18 mois de la transition ; (iv) Les dispositions de la Loi 052 de 2015 qui prévoient la représentation d'au moins 30% d'hommes ou de femmes dans les fonctions électives et nominatives sont respectées à toutes les étapes des différents processus.

1.2. Principaux axes du PAREM

L'assistance technique, matérielle, financière et logistique prévue porte sur les trois axes d'intervention ci-après :

- ▶ Un premier axe qui cible l'appui aux acteurs nationaux en vue de l'organisation effective des réformes politiques, institutionnelles, électorales et administratives. Cet axe sera mis en œuvre pendant la phase pré-électorale ;
- ▶ Un deuxième axe qui met l'accent sur l'appui à l'organisation d'un referendum constitutionnel et des élections générales, notamment la présidentielle, les législatives, les régionales, les locales et les communales, de sortie de la transition ;
- ▶ Un troisième axe qui couvre toute la phase post-transition, et qui est consacré aux activités liées à la consolidation de la démocratie et de la gouvernance participative, à travers le renforcement à moyen et long terme des capacités des acteurs nationaux, notamment des nouvelles institutions qui seront mises en place.

2. Contexte de mise en œuvre du projet

En 2011, le Mali était largement considéré comme l'un des exemples les plus réussis de démocratie en Afrique, ayant tenu des élections libres et régulières depuis 1991. Cependant, depuis 2012, le pays traverse une crise multidimensionnelle (socio-politique, sécuritaire et institutionnelle) entraînant des conséquences néfastes sur la vie des populations et des institutions de la République. La persistance de cette crise a contribué à réduire la confiance entre les populations et l'État à cause, notamment, du déficit de gouvernance, de la corruption généralisée, du sentiment d'impunité et de la persistance de l'insécurité, surtout dans le Centre et le Nord du Mali. À cette liste, il faudrait ajouter l'inachèvement du processus de réforme de l'État incluant surtout les processus électoraux qui devraient permettre l'adhésion et l'appropriation de l'action gouvernementale à la base. Les frustrations sociales et la faiblesse de l'approche territoriale des politiques économiques et sociales non inclusives ont créé des déséquilibres dans le développement économique et social des territoires et des populations. Ceci s'est manifesté notamment par les grèves à répétition des enseignants et d'autres professions ces dernières années et a été aggravé par la pandémie de la COVID 19 avec une réduction majeure des capacités de production à tous les niveaux.

Dans ce contexte, à la suite de la proclamation le 30 avril 2020 des résultats des élections législatives, plusieurs acteurs politiques et de la société civile malienne ont contesté ces résultats et critiqué le système électoral malien. Ces contestations ont été suivies par un mouvement populaire réclamant la démission du Président Ibrahim Boubakar Keïta. C'est dans ce contexte de fort mécontentement populaire que celui-ci a démissionné le 18 août 2020. Un gouvernement de transition dirigé par le Président Bah Ndaw a ensuite été mis en place. Le 26 mai 2021, le Président Bah Ndaw et son Premier Ministre sont poussés à la démission et remplacés par le Colonel Assimi Goïta et le premier Ministre Choguel Maïga¹. Ce nouveau gouvernement de transition, contrairement au précédent, semble accorder la priorité à la mise en place et l'opérationnalisation d'un organe unique de gestion des élections qui sera chargé de la conduite de l'ensemble du processus électoral au Mali, de l'inscription des électeurs à la publication des résultats des scrutins.

Ces événements ont été condamnés par la communauté internationale, notamment la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui exige la mise en place rapide d'un gouvernement démocratiquement élu et le respect du calendrier électoral contenu dans la feuille de route de la transition et qui prévoyait la tenue des législatives et de la présidentielle en fin février 2022.

¹ Président du Mouvement du 5 juin-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) dont les manifestations avaient contribué à fragiliser le gouvernement du Président Ibrahim Boubacar Keïta avant sa chute.

3. Performance du projet : progrès vers les résultats sur la période de référence allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2021

Dans le cadre de ce programme conjoint de deux ans et demi lancé le 1er juillet 2021, toutes les entités des Nations Unies travaillent d'une manière intégrée, coordonnée et complémentaire tout en préservant les avantages comparatifs de chaque entité. ONU Femmes, par exemple, dirige diverses activités liées à la participation et à l'engagement des femmes dans le processus électoral et la transition politique. Outre l'appui à la sécurisation du processus qui relève des prérogatives de la MINUSMA, le PNUD et plusieurs sections de la MINUSMA apportent un appui technique, financier et logistique au gouvernement de transition ainsi qu'aux autres acteurs du processus, notamment la Cour constitutionnelle, les institutions de l'État impliquées dans les élections et les réformes, le Conseil national de la transition (qui joue le rôle de parlement), les électeurs, les organisations de la société civile et les médias. Tout ce travail se fait sous l'égide stratégique du Représentant spécial du Secrétaire général (SRSG), chef de la MINUSMA.

L'assistance électorale fournie par le Système des Nations Unies au Mali relève ainsi à la fois d'un financement par le biais du basket fund du PAREM (auquel contribuent l'Union européenne, la Suède, la Norvège, le Canada, le Japon et le Luxembourg ainsi que le PNUD), mais également grâce aux ressources propres de la MINUSMA, d'ONU femmes et du Peacebuilding Fund des Nations Unies. Le présent rapport met l'accent uniquement sur les activités financées grâce aux ressources du basket fund sur la période allant du 1er juillet au 31 décembre 2021.

3.1. Efficacité dans la réalisation des produits et résultats clés

Résultat attendu 1 : Toutes les réformes politiques, institutionnelles, électorales et administratives envisagées sont mises en œuvre de manière consensuelle et le Mali se dote d'une nouvelle Constitution, d'une nouvelle loi électorale et d'un nouveau découpage administratif et électoral.

Deux activités majeures ont été réalisées dans le cadre de cet axe. Il s'agit de :

- ✓ ***Concertations sur le parachèvement du processus de réorganisation territoriale*** : le PAREM a apporté un appui technique et financier au Ministère de l'Administration territoriale et de la décentralisation (MATD) en vue de l'organisation, en décembre 2021, d'une deuxième phase de concertations inclusives au niveau régional sur le parachèvement du processus de réorganisation territoriale. Les conclusions de ces concertations ont permis à un comité d'experts maliens de finaliser l'avant-projet de découpage administratif devant être transmis au conseil des ministres.
- ✓ ***Atelier de validation de l'avant-projet de loi électorale par les différents acteurs du processus électoral*** : le PAREM a apporté un appui technique et financier au Ministre Délégué auprès du Premier Ministre chargé des réformes politiques et institutionnelles dans le cadre de l'organisation d'un atelier d'échanges sur l'avant-projet de loi électorale avec les partis politiques, la société civile et les ordres professionnels. Cet atelier, qui s'est tenu les 04 et 05 novembre 2021 à Bamako, a permis de regrouper environ 500 représentants des différents acteurs du processus électoral malien.

Résultat attendu 2 : Les consultations électorales et référendaires sont organisées de manière inclusive, transparente, crédible, sécurisée et les résultats sont acceptés par la majorité des Maliens

Afin de contribuer à l'atteinte de ce résultat, le PAREM a mis en œuvre les activités suivantes :

- ✓ **Appui technique et financier au Ministère de l'Administration territoriale et de la décentralisation (MATD) dans le cadre de l'opération spéciale d'enrôlement des nouveaux majeurs et omis dans la base de données du Recensement administratif à vocation d'état civil (RAVEC) :** Cette opération qui visait deux ambassades du Mali à l'étranger (à Dakar et Nouakchott), faisait suite à une première phase de l'opération au cours de laquelle le MATD avait recruté et déployé de février à juillet 2021, environ 1000 jeunes volontaires équipés de tablettes de nouvelle génération dans toutes les communes du pays et trois ambassades du Mali à l'étranger. Les chiffres provisoires indiquent qu'environ 800 000 nouveaux majeurs ont été enrôlés lors de cette opération sur le million qui était visé.
- ✓ **Appui technique et financier au Ministère de l'Administration territoriale et de la décentralisation (MATD) et à la Délégation générale aux élections (DGE) dans le cadre de la conduite des opérations de révision annuelle des listes électorales (RALE) :** Cette opération s'est déroulée du 1^{er} octobre au 31 décembre 2021 et visait à actualiser le fichier électoral en vue des prochaines échéances électorales. Les résultats de ladite opération seront publiés dès la fin des travaux de traitement en cours au niveau de la DGE. Les ressources du PAREM ont permis, entre autres, la prise en charge des commissions administratives de révision des listes électorales de toutes les communes (703 communes) et la reproduction des documents nécessaires pour le bon déroulement de cette opération.
- ✓ **Déploiement de 16 organisations de la société civile (OSC) pour des activités de sensibilisation sur la révision annuelle des listes électorales et sur la prévention des violences politiques :** Appui financier à 16 OSC et renforcement de leurs capacités en vue de leur déploiement dans toutes les régions du Mali dans le cadre de la sensibilisation et la mobilisation des populations lors des opérations de révision annuelle des listes électorales. Ces OSC sont restées sur le terrain pendant plus de trois mois, du 15 septembre au 31 décembre 2021.
- ✓ **Appui financier et technique en vue de la mise en place d'un mécanisme de prévention et de mitigation des conflits et violences liées aux processus politiques et électoraux :** Les travaux de finalisation pour la mise en place d'une salle interconnectée avec les gouvernorats des régions sont en cours au niveau du MATD. Le mécanisme mis en place permettra au Ministre de l'administration territoriale de recevoir au quotidien l'ensemble des points pouvant constituer des risques de conflit communautaires ou politiques en provenance des régions.

3.2. Efficienc e du projet (ressources et dépenses par composante)

État des dépenses 2021 par composante

Composante	Budget prévisionnel (USD)	Dépenses (USD)	Solde par composante (USD)
1) Réformes politiques et Institutionnelles	627,460	327,478	299,982
2) Appui au Referendum et aux Élections	1,965,304	1,454,286	511,018
3) Renforcement de capacités des acteurs	957,320	549,841	407,479
4) Gestion et Suivi-Évaluation	760,336	760,336	0
Total	4,310,420	3,091,941	1,218,479

Le budget prévisionnel du PAREM pour la période sous revue, a été élaboré en tenant compte du contenu du chronogramme détaillé du référendum et des élections générales publié le 14 avril 2021 par le Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation. Ce chronogramme prévoyait la tenue de trois scrutins avant le 31 décembre 2021. Il s'agit notamment du référendum constitutionnel prévu le 31 octobre 2021 ; et des élections communales et des conseillers régionaux le 26 décembre 2021. L'appui prévu par le PAREM pour l'organisation desdits scrutins était estimé à environ 70% du budget total du plan de travail annuel de 2021.

Par conséquent, la non-tenue desdits scrutins a été l'une des entraves majeures dans l'atteinte du taux de delivery escompté par le PAREM au cours de la période sous revue. Néanmoins, les dépenses engagées au cours de cette période ont permis de mettre en œuvre de manière efficace et efficiente les activités qui ont été réalisées.

4. Analyse des risques, contraintes et difficultés rencontrées

4.1. Matrice des risques

MATRICE DES RISQUES ACTUALISES				
Type de risques	Description	Niveau et impact du risque	Mesures ou stratégies visant à réduire l'impact des risques.	Impact du risque sur la mise en œuvre du projet et solutions de mitigation
Politiques	La non-application de l'Accord de la Paix et la Réconciliation au Mali issu du processus d'Alger dans son intégralité.	La probabilité pour ce risque est relativement élevée , à cause des enjeux politiques et sécuritaires qui continuent à prévaloir dans le pays. L'impact sur le processus électoral serait considérable .	Renforcer les missions de bons offices des Nations Unies et de la communauté internationale auprès des différents acteurs politiques. Encourager et maintenir le dialogue politique autour du processus électoral à tous les niveaux.	
	Risque sur la réputation des Nations Unies en général et sur le PNUD en particulier	La probabilité pour ce risque est moyenne . L'impact sur le processus électoral serait considérable .	Promouvoir le dialogue entre les PTF et l'ONU pour une meilleure coordination de l'assistance électorale de la communauté internationale au Mali. Plaidoyer auprès des PTF pour la concrétisation des engagements financiers d'appui au processus électoral Réunions périodiques d'échange et d'information en temps réels avec les PTF et partenaires impliqués dans la mise en œuvre	Du fait du non-respect par le Mali du calendrier électoral prévu dans la feuille de route de la transition qui prévoyait la tenue des législatives et de la présidentielle en février 2022, la communauté internationale, notamment la CEDEAO a infligé des sanctions ciblées contre certains responsables de la transition et menace d'imposer des sanctions plus sévères si ces autorités ne publient pas un calendrier électoral. Le SRSG de la MINUSMA a rencontré les autorités de la transition et les différents acteurs du processus électoral malien pour rechercher un compromis. Le Représentant résident du PNUD a eu des rencontres avec de nombreux ambassadeurs et chefs de mission diplomatique pour le présenter le nouveau basket-fund en faveur du processus électoral malien. Pas moins de cinq bailleurs ont déjà contribué à ce basket-fund
	La non-adhésion de tous les acteurs au processus électoral, notamment le refus de la séquence ou du couplage des scrutins, le refus de participer aux cadres de concertations et la non-signature des codes de	La probabilité pour ce risque est élevée à cause des enjeux politiques et sécuritaires qui continuent à prévaloir dans le pays. L'impact serait considérable car il aggraverait le sentiment de manque de confiance des acteurs dans le processus électoral et pourrait entraîner la contestation, voire la non-acceptation, des résultats	Plaidoyer et encouragement du dialogue politique par la communauté internationale y compris la MINUSMA et les ambassadeurs, Encourager La plus grande transparence et redevabilité, inclusivité et communication de l'OGE (et aussi du	Un groupement de partis politiques de l'opposition regroupé au sein du cadre d'échange des partis et regroupements politiques pour une transition réussie, constitué essentiellement des membres importants de l'ancienne majorité présidentielle, a refusé de participer à tous les processus engagés par le gouvernement de transition exigeant le respect strict du calendrier électoral prévu dans la feuille de route de la transition. Par ailleurs, tous les cadres de concertation statutaires avec les

	bonne conduite des élections par certaines parties prenantes.	des scrutins.	Gouvernement) concernant les décisions prises et la mise à disposition en ligne et dans les meilleurs délais des textes réglementaires adoptés L'OGÉ est encouragé à concevoir son futur cadre de concertation avec les partis politiques au sein de l'OGÉ comme un lieu réellement participatif et non comme un simple lieu d'information des partis.	partis politiques ont cessé de fonctionner avec l'avènement de l'actuel gouvernement de transition. Par conséquent, les partis politiques de ce groupement de partis politiques ont décrié les différents processus initiés par le gouvernement de transition comme étant non-inclusifs et les différentes décisions comme étant non consensuelles. Dans le souci de rechercher une issue à cette situation susceptible d'aboutir à un blocage politique, le SRSG de la MINUSMA a rencontré les autorités de la transition et les différents acteurs du processus électoral malien pour rechercher un compromis.
	Manque de volonté politique pour organiser des élections.	La probabilité pour ce risque est très faible , par la volonté affichée du gouvernement et des autres acteurs d'organiser les élections dans de délais raisonnables et de consolider la paix au Mali. L'Impact, si ce risque survenait, serait évidemment considérable .	Encourager et maintenir le dialogue politique autour du processus électoral à tous les niveaux (communauté internationale, autorités religieuses, gouvernement et société civile). Les autorités et les diverses parties prenantes sont sollicitées pour l'établissement d'un délai réaliste de fin de la transition. Respect de la mise en œuvre du calendrier électoral inclusif	Aucun des scrutins prévus dans le calendrier électoral publié par le gouvernement de transition n'a été organisé, celui-ci, contrairement au précédent, semblant accorder la priorité à la mise en place et l'opérationnalisation d'un organe unique de gestion des élections et la tenue des assises nationales de la refondation. L'impact de ce non-respect du calendrier électoral a eu un impact considérable sur le projet dont les deux principaux axes du plan de travail prévoient l'appui à l'organisation des différents scrutins et l'appui aux différentes réformes notamment les concertations. Comme solution de mitigation, le projet s'est focalisé sur les autres activités prévues dans le PTA 2021 en attendant qu'un nouveau calendrier électoral soit publié.
	Le retard du redéploiement de l'administration territoriale et électorale dans les régions du nord et du centre.	La probabilité pour ce risque est très élevée à cause des enjeux politiques et sécuritaires qui continuent à prévaloir dans le pays. L'impact serait considérable car il pourrait affecter négativement l'effectivité de l'autorité de l'État et de l'administration électorale sur toute l'étendue du pays.	Mettre en place des mécanismes effectifs et nécessaires pour assurer la sécurité des représentants et des agents, aussi bien de l'administration territoriale qu'électorale à travers tout le pays, et particulièrement dans les régions du nord et du centre.	Rien à signaler
	Le retard dans la finalisation du cadre constitutionnel et légal (la constitution	La probabilité est élevée à cause des tergiversations dues au dénouement heureux et rapide des négociations	Appuyer le Gouvernement et les institutions concernées dans la finalisation du cadre constitutionnel et légal, tel que prescrit par les	Prévu en fin octobre 2021, le referendum constitutionnel ne s'est pas tenu. Par conséquent, toutes les révisions constitutionnelles et électorales qui devaient se terminer au mois d'octobre 2021, restent en

	révisée, la loi électorale et la loi ou l'annexe portant sur la répartition des sièges).	politiques. L'impact serait très élevé sur l'ensemble du processus électoral.	accords politiques et de paix. Cet appui pourrait se faire à travers la mise à disposition d'une expertise sur les réformes et un appui matériel pour l'organisation des concertations	cours. L'impact de ce risque sur la mise en œuvre du projet était considérable. Plusieurs autres activités qui devaient s'enclencher après cette révision n'ont pu être mises en œuvre. Le projet a néanmoins continué d'apporter un appui aux autres processus devant concourir à l'adoption de nouveaux textes consensuels et répondant aux attentes de la majorité des Maliens
	La difficulté d'établissement d'un calendrier électoral en conformité avec le cadre légal et les accords politiques	La probabilité est élevée à cause des tergiversations dues au dénouement heureux et rapide des négociations politiques. L'impact serait très élevé sur l'ensemble du processus électoral, avec le risque de voir les partenaires internationaux se désengager du processus électoral.	Initier et mettre en œuvre toutes les actions nécessaires, notamment les bons offices du SRSR de la MINUSMA, la médiation de la CEDEAO et de la communauté internationale en vue de la publication d'un calendrier réaliste, en conformité avec le cadre légal et institutionnel, ainsi que les accords politiques, d'une part, et mettre à la disposition des institutions compétentes tous les moyens techniques et logistiques nécessaires pour la réalisation de leurs missions et activités dans les délais, d'autre part.	Le calendrier électoral proposé par le gouvernement de transition à la CEDEAO n'est pas conforme aux exigences de l'organisation sous-régionale qui exige que les élections législatives et présidentielles se tiennent en février 2022. Ce calendrier prévoit une prolongation de la transition de six mois à 5 ans.
Financier	Manque ou insuffisance de ressources financières pour la réalisation des opérations électorales à tous les niveaux et la difficulté à mobiliser des ressources additionnelles auprès des partenaires au développement.	La probabilité est élevée , vu les indications de la disponibilité des ressources de l'État en faveur du processus électoral, suggérant que le Gouvernement ne saurait nullement supporter tout seul le budget global des élections et compterait donc sur un appui financier des partenaires au développement. L'impact sur le projet pourrait être élevé si jamais certaines activités clés du processus électoral, notamment le renforcement des capacités du personnel de l'OGE et des agents des bureaux de vote, l'acquisition du matériel essentiel tel que les bulletins de vote n'étaient	Mettre en place un dispositif assurant le respect dans les délais des engagements financiers du Gouvernement et des partenaires techniques et financiers vis-à-vis de l'organisation des élections.	Rien à signaler

		pas financées.		
Sécuritaire	La persistance de la crise sécuritaire, humanitaire et sociale et la difficulté d'accès à certaines parties du pays, à cause des intempéries climatiques, qui pourraient empêcher le bon déroulement des scrutins.	La probabilité est élevée à cause des enjeux politiques et sécuritaires qui continuent à prévaloir dans le pays et les difficultés naturellement liées au climat. L'impact sur le projet pourrait être très élevé .	L'application effective des dispositions de la Résolution 2364 (2017) du Conseil de sécurité. Les Nations Unies devront appuyer les efforts du gouvernement malien dans le domaine de la sécurité et engager des missions de bons offices pour une pacification totale du pays afin d'assurer un processus électoral intégral et apaisé. Encourager et maintenir un dialogue politique effectif au sein de la classe politique nationale, en impliquant la société civile, les partis politiques et les partenaires au développement pour la consolidation de la démocratie, de l'entente nationale et de la paix.	Rien à signaler

4.2. Contraintes et difficultés rencontrées

✓ **Politiques :**

- Le non-respect du chronogramme officiel des élections publié par le gouvernement de transition a eu un impact sérieux sur la mise en œuvre des activités du plan de travail annuel 2021 du PAREM. Plusieurs activités n'ont pas été mises en œuvre car étant destinées à l'appui à l'organisation des scrutins ou liées au nouveau cadre juridique. Les activités qui n'ont pu être réalisées sont entre autres :
 - L'appui à la reproduction et à la vulgarisation de la nouvelle Constitution, de la nouvelle loi électorale et de la nouvelle carte administrative issues des réformes et de la réorganisation territoriale après adoption et promulgation ;
 - La mise en place d'un dispositif devant faciliter l'information des électeurs sur leurs lieux et bureaux de vote ;
 - L'appui au développement et à la production d'outils de formation aux différentes opérations électorales ;
 - L'organisation des sessions de formation / renforcement des capacités des responsables et agents électoraux tant au niveau central que local ;
 - La planification stratégique et l'élaboration du plan d'acquisition, du plan logistique et opérationnel ;
 - L'acquisition des imprimés et matériels électoraux ;
 - L'équipement des Centre de Traitement informatique des résultats au niveau national et au niveau des Cercles ;
 - La formation et la prise en charge du personnel chargé d'assurer la remontée rapide des résultats ;

- L'acheminement des PV de résultats des communes aux chefs-lieux de Cercle et au niveau central ;
 - La création, hébergement et animation du site web destiné à la publication des résultats BV par BV ;
 - L'appui à la gestion du contentieux électoral.
- Aucune réunion du cadre de concertation institutionnalisé entre le gouvernement, les partis politiques et les OSC ne s'est tenue durant toute la période sous revue.

✓ **Sécuritaire :**

- Les activités de sensibilisation et de mobilisation des populations sont devenues presque impossibles dans certaines zones du pays, notamment dans le centre, à cause de l'insécurité. Les OSC en charge de la mise en œuvre de cette activité sur le terrain hésitent à se rendre dans certaines zones du pays jugées trop dangereuses ;
- Les attaques jihadistes et les conflits communautaires ont entraîné le déplacement massif des populations dans certaines zones, notamment dans le centre du pays. Cette situation, couplée au non-retour de l'administration dans certaines circonscriptions, a véritablement empiété sur le bon déroulement des opérations de révision annuelle des listes électorales (RALE) de 2021. Notons que les préfets, sous-préfets et leurs adjoints ainsi que les responsables communaux demeurent les acteurs principaux de cette opération.

5. Leçons apprises et recommandations

5.1. Leçons apprises

- ✓ La mise en œuvre des activités d'appui aux réformes et aux élections est pour grande partie, contingente aux décisions politiques et électorales du pays bénéficiaire de l'assistance électorale. Le Projet a donc dû faire preuve de flexibilité pour s'adapter aux développements politiques et électoraux du Mali.
- ✓ Certaines activités, notamment les activités d'appui aux réformes d'une part, et les activités transversales de sensibilisation des populations et de renforcement de capacités des différents acteurs intervenant dans le processus électoral, doivent être menées largement en amont des scrutins, et n'ont pas besoin d'un chronogramme détaillé pour être mises en œuvre.
- ✓ La situation sécuritaire dans certaines zones du pays ne permet pas toujours de déployer des activités mises en œuvre directement par le Projet ou certains de ses partenaires basés à Bamako.

5.2. Recommandations

- ✓ Il conviendrait de mettre en œuvre, sans attendre la publication d'un chronogramme détaillé, les différentes activités qui ne sont pas liées directement à l'organisation d'un scrutin mais qui relèvent, d'une part, de l'appui aux réformes mises en œuvre par le pays bénéficiaire de l'assistance selon le cadre définit dans le document de projet du PAREM ; et d'autre part, de la sensibilisation, de l'éducation civique, et du renforcement de capacités. Ces types d'appuis sont d'ailleurs d'autant plus durables qu'ils sont mis en œuvre sur la durée, et non immédiatement avant un scrutin donné.

- ✓ Le PAREM devrait notamment apporter un appui conséquent à la mise en place et à l'opérationnalisation de l'organe unique de gestion des élections souhaité par les Autorités de transition et recommandé par de précédentes missions d'observation électorale nationales et internationales. Cette réforme majeure constituera en effet un défi qu'il sera indispensable de relever avec succès pour la vie démocratique du Mali ; et les partenaires du Mali devraient donc être disposés à l'accompagner sur cette voie.
- ✓ Afin de pallier les difficultés relatives à la mise en œuvre des activités du projet dans certaines régions en proie à l'insécurité, il conviendrait de davantage impliquer les relais locaux (administration locale, OSC locales travaillant conjointement avec les OSC formées et appuyées par le PAREM...).

5. Conclusions et perspectives

Le PAREM poursuivra en 2022 son appui aux réformes et aux élections, tout en s'adaptant aux développements politiques et électoraux.

Il s'agira tout d'abord de mettre en œuvre certaines activités non liées à un chronogramme, telles que des activités de sensibilisation en partenariat avec le pool d'OSC maliennes que le Projet a commencé à former en 2021 ; des activités de renforcement de capacité ; ainsi que des actions de prévention de la violence électorale (notamment en étroite collaboration avec le projet de prévention de la violence électorale et promotion de la gouvernance démocratique financé par le Peacebuilding Fund). Il est par exemple notamment envisagé de redéployer des OSC pour mener des actions de sensibilisation ; de développer une stratégie pour une implication plus accrue des jeunes dans le processus électoral ; de finaliser la mise en place des vestibules de veille des femmes pour une Transition et des élections inclusives au Mali dans les régions de Sikasso, Ségou, Kayes et Koulikoro ; ou encore d'assurer la promotion de la participation politique des femmes.

En matière de réformes, dès lors que le projet de loi électorale sera adopté par le Conseil National de Transition, le PAREM prévoit d'apporter un appui à la reproduction et à la vulgarisation de la nouvelle loi électorale. Également, le PAREM souhaite mener une étude visant à déterminer les différents types d'appuis, tant en ressources humaines qu'en ressources financières dont le nouvel organe de gestion des élections aura besoin pour son opérationnalisation et sa prise en main rapide du processus électoral. Enfin, il est prévu un appui au Ministre délégué chargé des réformes dans le cadre de la mise en place d'une stratégie et d'outils de communication plus efficaces autour des réformes constitutionnelles, institutionnelles et électorales en cours. Par ailleurs, l'acquisition de matériels est prévue pour permettre aux responsables électoraux maliens de mener à bien leurs fonctions.

Dès lors qu'un nouveau chronogramme sera disponible, le PAREM appuiera les instances appropriées dans l'organisation des scrutins selon les activités prévues dans le document de projet.

Enfin, en matière de gestion de projet, l'Unité de Gestion du Projet sera renforcée.

Les appuis fournis se feront toujours en partenariat avec la partie nationale, selon une démarche d'appropriation. La finalité des appuis apportés demeure l'amorce d'une nouvelle gouvernance démocratique plus durable, plus inclusive, plus consensuelle et moins conflictogène, garantissant l'intégration des aspirations de tous les acteurs, tout en rétablissant la confiance entre les citoyens et leurs institutions dans un climat stable et apaisé en vue d'un développement durable.